



QUARRÉ -les-Tombes

UN CŒUR BAT EN MORVAN

**BULLETIN
MUNICIPAL**

N°17

JANVIER 2022



DOSSIER

COMMENT FONCTIONNE LA MAIRIE ?



ZOOM SUR UNE ASSOCIATION

LE AMIS DE L'ÉGLISE SAINT-GEORGES



CONCOURS PHOTOS

SORTEZ VOS APPAREILS





LE MOT DU MAIRE

Chères Quarréennes, chers Quarréens,

L'année 2021 s'est achevée avec les mêmes inquiétudes et les mêmes contraintes que nous impose le virus.

Après une brève période estivale d'espoir d'un retour à une vie normale, la crise sanitaire nous met à nouveau tous à rude épreuve.

J'ai une pensée particulière pour tous ceux qui ont vécu des moments difficiles, tant sur le plan personnel, familial, ou professionnel, et tous ceux qui ont été touchés par la maladie, se sont trouvés dans la difficulté et la peine.

Mais cette année 2021 aura aussi été marquée par les efforts collectifs déployés pour que la distanciation imposée ne soit pas synonyme d'éloignement social, et pour que le service de proximité et le soutien aux plus isolés ou fragiles soit assuré.

Je veux remercier particulièrement les professionnels de santé et les services de secours, les bénévoles au sein des associations et de la Commission communale d'aide sociale, l'ensemble de l'équipe enseignante et les agents communaux pour leur implication au quotidien.

Cette crise par sa durée a bien entendu un impact sur la vie municipale. Les charges supplémentaires qu'elle génère et l'augmentation des coûts des approvisionnements et des services nous conduisent à adapter ou modifier les orientations budgétaires. Le budget 2022 vous sera présenté dans le prochain bulletin.

La vie de notre commune est habituellement rythmée par l'activité associative qui, après une reprise progressive est de nouveau ralentie par l'épidémie. Gardons l'espoir de pouvoir mettre en œuvre le programme qui s'annonçait riche et varié. L'engagement de tous les bénévoles et le soutien de la municipalité à leurs côtés sont entiers.

Le repas des aînés de novembre et la cérémonie des vœux en janvier, autant de moments de rencontres, d'échanges et de convivialité, ont une fois encore été annulés. Je souhaite que cette nouvelle année nous permette progressivement de nous retrouver.

En mon nom et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et des agents communaux, je vous adresse ainsi qu'à vos proches nos vœux de bonne et heureuse année 2022, nos vœux de réussite dans vos projets, de moments privilégiés, et surtout de santé et de sérénité retrouvée.

Bernard RAGAGE



**UN GRAND MERCI À TOUTES LES PETITES MAINS
QUI ONT DÉCORÉ LA COMMUNE POUR LES FÊTES !**

INFOS PRATIQUES

La Mairie est ouverte
- le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h45
- le mardi de 8h30 à 12h00
- le mercredi de 8h30 à 12h00
- le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h45
- le vendredi de 8h30 à 12h00

Tél : 03 86 32 23 38
E-mail : mairie-quarre@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Bernard Ragage
Rédaction : Bernard Ragage, Raymonde Balland, Céline Salmon.
Photos et illustrations : Martine Bruhière, Magalie Goussot, Jean-Claude Gaudin, Bernard Rousset, Céline Salmon, ©Pixabay
Conception: Céline Salmon / Mairie de Quarré-les-Tombes
Imprimerie : ADN Imprimeur

Imprimé à 500 exemplaires.
Bulletin municipal n°17
Commune de Quarré-les-Tombes

CONCOURS PHOTOS

SORTEZ VOS APPAREILS - RÈGLEMENT DU CONCOURS.

Nous avons envie de vous faire commencer l'année avec un concours photo... Beaucoup d'entre vous, nous le savons, sont des photographes amateurs de talent. Ce concours peut également être l'occasion de faire découvrir cette passion aux plus jeunes.



Ce concours est gratuit et ouvert à tous.

Les membres du jury seront composés de membres du conseil municipal et de quelques habitants choisis (qui ne participeront pas au concours).

1 - Thème du concours

Quarré sous tous les angles

- Bourg et/ou hameaux
- Nature
- Culture

Toutes les photos doivent être prises de manière à reconnaître un élément distinctif de Quarré-les-Tombes, bourg ou hameau.

2 - Conditions de participation

Le concours est ouvert à toute personne résidant à Quarré-les-Tombes. Un justificatif de domicile pourra être demandé avec la remise des clichés.

Les photographes professionnels sont exclus du concours.

La participation est gratuite. Elle implique l'entière acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

3 - Durée du concours

Le concours est ouvert jusqu'au dimanche 30 octobre 2022 minuit.

4 - Modalités de participation

Chaque participant peut présenter quatre photographies maximum, en couleur ou en noir et blanc, une par saison. La photo ne doit ni être retouchée, ni faire l'objet d'un montage par le biais d'un logiciel photo.

Les photos peuvent être argentique ou numérique. Dans les deux cas, les photos doivent porter le nom de leur auteur et le lieu et la date de prise de vue.

Pour les photos argentiques, vous pouvez les déposer à l'accueil de la mairie sous enveloppe avec le bulletin d'inscription à l'attention de Céline Salmon.

Pour les photos numériques, vous pouvez les envoyer par mail à cel.salmon@orange.fr accompagnées du bulletin d'inscription scanné.

Les participants déclarent et garantissent être les auteurs des photos proposées et par conséquent être titulaires exclusifs des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public des dites photos. Ils consentent à ce titre à ce que ces photos puissent être exposées et/ou publiées sur tout support de communication de la commune.

Ils déclarent et garantissent également avoir obtenu l'autorisation préalable écrite des personnes identifiables sur les photos présentées ou des personnes propriétaires des biens représentés. La responsabilité de la commune ne pourra en aucun cas être engagée du fait de l'utilisation des dites photos.

5 - Jury du concours et critères de sélection

Un jury sera constitué pour sélectionner les photographies. Sous la présidence de Monsieur le Maire, il sera composé de 10 personnes.

Le jury aura pour mission de sélectionner les photographies des candidats présentées de façon anonyme. Aucun signe distinctif ne doit être apposé sur les photos. Seuls pourront connaître les noms des auteurs des clichés les personnes chargées de réceptionner les oeuvres (Sandrine Daniel et Céline Salmon).

Les photographies seront jugées sur trois aspects :

- Pertinence du sujet
- Originalité
- Technique et intérêt artistique

La mairie se réserve le droit d'invalider ou d'annuler tout ou partie d'une participation s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements de toute sorte sont intervenus dans le cadre de la participation au concours. Elle se réserve également le droit d'exclure les images qui porteraient atteinte à l'ordre public ou aux bonnes moeurs.

La décision du jury est irrévocable et ne sera en aucun cas à justifier

6 - Récompenses

Début novembre, le jury se réunira pour délibérer. Les trois photos arrivées sur le podium seront agrandies et exposées à la mairie et lors des événements. Elles serviront également de première de couverture aux bulletins municipaux de l'année 2023.

Fin 2023, les agrandissements seront remis à leurs propriétaires avec un diplôme.

Les gagnants seront informés par mail ou par téléphone.

7 - Informations nominatives

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la 78-17 dite Loi Informatique et Libertés, les participants sont informés que les informations nominatives recueillies sont nécessaires pour leur participation au présent concours et font l'objet d'un traitement informatique. Ils sont informés qu'ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant.

Vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription sur le site internet <http://quarrelestombes.fr> ou venir le retirer à l'accueil de la Mairie.

DOSSIER

COMMENT FONCTIONNE LA MAIRIE DE QUARRÉ ?

Nous avons choisi comme dossier pour commencer l'année de vous (re)présenter les fonctions de votre mairie. Suite à l'évolution de la Maison de services au public (voir encadré ci-contre), nous avons trouvé approprié de faire le point sur qui fait quoi à la mairie.

L'échelle de la commune est la plus petite division de l'Etat. De quelques habitants à plusieurs milliers, quelle que soit sa taille, sa gestion demande un investissement en argent, en temps et en personnel. Avant d'être élue (ndlr Céline Salmon), je n'aurais jamais pensé qu'une commune comme Quarré-les-Tombes puisse demander une telle énergie de la part d'autant de personnes : maire, adjoints, conseillers, agents communaux et bénévoles. C'est un travail d'équipe où chacun à sa place.



Votre commune compte 15 élus (-1 qui a donné sa démission pour partir vers d'autres aventures) dont le maire et ses quatre adjoints. Chaque adjoint l'épaule dans un domaine de compétences particulier : comptabilité, gestion, affaires courantes, affaires sanitaires et sociales, travaux, sécurité incendie...

Les autres élus participent aux réunions de commissions et à celles du Conseil Municipal qui se réunit et débat régulièrement. Vous pouvez retrouver sur le site de la commune tous les comptes-rendus du Conseil Municipal (quarrelestombes.fr > rubrique Archives).

Être élu même dans une « petite » commune comme Quarré-les-Tombes, c'est être capable de gérer le budget de la commune, d'assurer la sécurité des habitants, de contrôler l'éclairage public, de choisir et prioriser les travaux, de gérer l'eau potable, les déchets, d'intervenir lors de conflits de voisinage (une des tâches les plus ingrates), d'être présents pour les mariages, les naissances ou les décès et inhumations au cimetière, d'organiser la vie culturelle, ...

Neuf employés communaux participent au bon fonctionnement de la commune.

Le personnel administratif renseigne les habitants et leur fournit les documents nécessaires : naissance, mariage, décès...

Le personnel technique assure l'entretien de la commune, du parc, du cimetière, vide les poubelles communales, assure les petits travaux dans les bâtiments communaux (école, salle polyvalente...)

Le personnel scolaire assure la garderie de l'école, la cantine et aide les maîtresses de maternelle dans l'exercice de leur fonction.

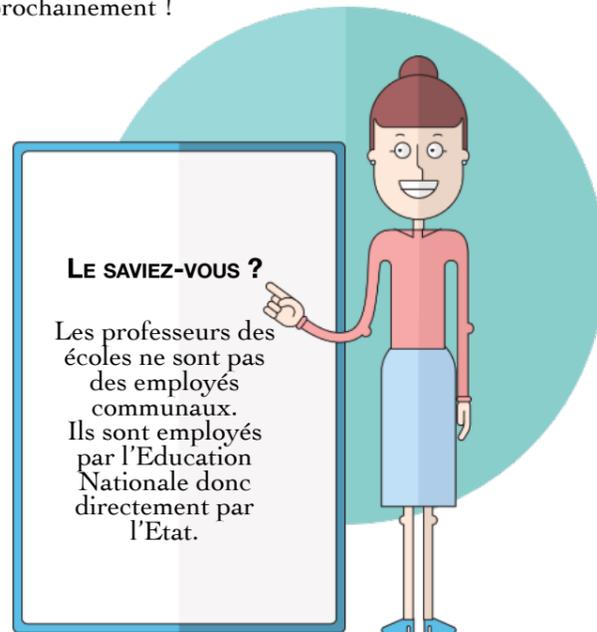
Liste des employés communaux et leurs fonctions :

- > Sandrine Daniel, secrétaire de mairie
- > Sandrine Barault, secrétaire de mairie et comptable
- > Christophe Sylvestre, agent technique
- > Valentin Connant, cuisinier
- > Emmanuel Enes, cuisinier
- > Christine Laurent, agent d'animation
- > Elodie Petitot, agent d'animation
- > Christelle Jourdain, agent technique
- > Sonia Martinho, agent technique

Quelques interimaire viennent souvent en renfort de l'équipe en place pour la désinfection des locaux notamment.

Nous tenons également à remercier l'ensemble des bénévoles (associatifs ou non) qui sont une véritable ressource pour la commune dans la distribution des repas aux anciens, dans la décoration de la commune, dans son animation. Un grand merci à tous de contribuer à donner à Quarré sa réputation de bien-vivre ! Espérons que 2022 nous permette de retrouver nos festivités sans contraintes, nos sourires sans masques, nos nez sans tests et d'être positif au sens premier du terme.

En attendant, prenez soin de vous. Continuez d'appliquer les « gestes barrières ». Au plaisir de vous retrouver prochainement !



LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DEVIENT MAISON FRANCE SERVICES.



Les deux secrétaires de la commune, Sandrine Daniel et Sandrine Barault, sont à votre disposition pour :

- > Vous accompagner dans les démarches administratives quotidiennes et répondre à vos questions ;
- > Vous aider dans les démarches en ligne (navigation sur les sites internet des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...);
- > Résoudre vos situations complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, le cas échéant, par un appel vidéo avec l'utilisateur ;
- > Vous mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de documents administratifs...).

Chaque France Services donne accès aux neuf partenaires nationaux : Ministère de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, Caisse nationale d'assurance maladie, Caisse nationale d'allocations familiales, Mutualité sociale agricole, La Poste. C'est une réponse adaptée aux besoins des usagers qui peuvent bénéficier de l'ensemble des services dans un même endroit.



Santé, famille, retraite, recherche d'emploi...
Les services du quotidien à moins de 30 minutes de chez vous.

2 AGENTS À VOTRE SERVICE

L'État et ses partenaires sont à vos côtés :

CHARADE

- Mon premier doit rester caché.
- Nous vivons sur mon deuxième.
- Mon troisième vient après le 1.
- Mon quatrième dirige la commune.
- Mon cinquième est la neuvième lettre de l'alphabet.
- Mon tout est le principal collaborateur du maire des communes rurales.

1^{er} : Secret
2^e : Terre
3^e : Deux
4^e : Maire
5^e : ?
Secrétaire de Mairie



ATTENTION...

DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE ILLÉGAL



Du démarchage téléphonique concernant les abonnements à la fibre a commencé sur notre territoire. Vous n'êtes pas encore concernés par ces abonnements. Le raccordement sera possible 3 mois après que le dernier boîtier en façade soit posé. Et 6 semaines, avant la fin du délai de 3 mois, le constructeur tiendra une permanence en mairie pour vous donner toutes les informations nécessaires. Planning imposé par le législateur. Vous aurez ensuite le libre choix de votre opérateur. Ces 3 mois de délai devraient se tenir entre décembre 2022 et février 2023. Donc, prenez garde aux conteurs de boniments. Vous n'avez pas à souscrire de contrats « fibre » pour le moment, ni à remplacer votre matériel. Dès que les dates et lieu de permanence (mairie ou salle polyvalente) seront connues, elles vous seront communiquées par les canaux habituels.

QUOI DE NEUF ?

UNE PSYCHOTHÉRAPEUTE BÉNÉVOLE

Laure TCHANG, psychologue, propose bénévolement son expérience et son aide aux enfants, adolescents, adultes et couples en difficulté sur leur chemin de vie.

Les consultations auront lieu dans les locaux de la Mairie de Quarré-Les-tombes.

Pour la contacter : 06 71 33 33 06.

SOUVENIRS, SOUVENIRS...

AU TEMPS DE LA FANFARE...

Commencé dans le précédent numéro, poursuivons notre visite du passé grâce aux registres des délibérations municipales...

En février 1893, une indemnité de 100 Francs est versée à la fanfare de Quarré, nouvellement reconstituée.

A quand la formation d'une harmonie municipale pour animer les commémorations nationales ?! N'hésitez pas à nous contacter !



SOUVENIRS, SOUVENIRS...

AU FEU LES POMPIERS...

Il y a 72 ans, les pompiers n'avaient pas les moyens d'aujourd'hui. Comme en témoignent nos registres.

Le 18 juin 1950 a été voté l'achat de cinq **seaux-pompes** pour la compagnie des sapeurs-pompiers.

Grosse évolution l'année suivante. Le 16 avril 1951, il est décidé de vendre l'ancienne **pompe à bras** des pompiers.

Le 18 septembre 1951, le Conseil municipal décide l'achat d'un fourgon d'incendie normalisé de marque « Berliet » pour la somme de 1 855 Francs.



SOUVENIRS, SOUVENIRS...

UN VÉTO À QUARRÉ...

Le saviez-vous ? Au début du XXe siècle, en mai 1908, un vétérinaire s'installe à Quarré, auquel il est demandé 200 Francs de loyer. Il lui est versé, par ailleurs une indemnité annuelle de 150 Francs pour l'inspection des animaux lors des foires.

Savez-vous à quoi servait ce drôle d'appareil Rue des Martins ?



Une balance pour le bétail

LOISIRS

CINÉMA ITINÉRANT - PROCHAINES SÉANCES

La Pays Avallonnais fait son cinéma ! Vous le savez désormais. Le Pays Avallonnais et Panoramic Bourgogne organisent chaque mois une séance de cinéma dans les communes du territoire.

Les prochaines séances à Quarré auront lieu le :

- **Mercredi 23 février**
Mes très chers enfants
d'Alexandra Leclère
avec Josiane Balasko,
Didier Bourdon,
Marilou Berry et Ben.

Résumé :
Chantal et Christian vivent une retraite paisible. Mais depuis que leurs enfants Sandrine et Stéphane ont quitté le nid, ceux-ci ne donnent plus beaucoup de nouvelles. Les occasions de se réunir en famille se font de plus en plus rares... Quand les rejets annoncent qu'ils ne viendront pas fêter Noël, c'en est trop pour Chantal et Christian ! Ils décident alors de leur faire croire qu'ils ont touché le jackpot. Une tentative désespérée pour tenter de les faire revenir et un mensonge qui pourrait leur coûter cher...



- **Mercredi 16 mars**
Tendre et saignant
de Christopher Thompson
avec Arnaud Ducret et
Géraldine Pailhas

Résumé :
Rédactrice en chef d'un magazine de mode, Charly hérite de la boucherie familiale. Alors qu'elle s'apprête à la vendre, elle rencontre Martial, l'artisan-boucher de son père, bien décidé à se battre pour sauver le commerce. Séduite malgré elle par le charme de Martial, Charly pourrait être amenée à changer d'avis...



Les prochaines séances sont prévues les mercredis 13 avril, 11 mai et 8 juin, en attente de programmation.

Les séances ont lieu à la salle polyvalente. L'accès est soumis au pass sanitaire (voire au pass vaccinal - en attente des mesures gouvernementales).

Tarif :
- Plein tarif : 5,5 €
- Tarif réduit : 4,5 €
- Tarif enfant : 4 €
- Carte abonnement 7 places : 32 €



LES AMIS DE L'ÉGLISE SAINT-GEORGES

ZOOM SUR UNE ASSOCIATION

Créée le 18 juin 2008, l'association des Amis de l'Église Saint-Georges œuvre pour la restauration et la rénovation du patrimoine religieux de la commune de Quarré-Les-Tombes.

L'église Saint-Georges, inscrite depuis 1931 à l'inventaire des Monuments Historiques, a encore besoin de rénovations. Des priorités ont été définies sur les conseils des responsables des Bâtiments de France et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

La toiture de la tourelle nord a été entièrement refaite courant 2011, puis celle de la tourelle sud. De nombreuses restaurations ont suivi : fonts baptismaux, statues, chauffage, chaire, tableau de l'Assomption, lustres, fauteuils, retable du XVIIème siècle, chapelle Sainte Anne....

Cette année, elle aimerait rénover la chapelle de la Vierge. Son retable en marbre est très abîmé. Des devis ont été établis afin d'évaluer le montant des travaux à effectuer. L'association sollicite le soutien financier de chacun pour cette opération incontournable.

Elle vous remercie par avance de l'attention bienveillante que vous lui accorderez et reste à votre disposition pour une visite commentée de l'église et des sarcophages et pour tout renseignement supplémentaire.

Association des Amis de l'Église Saint-Georges
Sacristie
1, Place de l'Église
89630 QUARRÉ LES TOMBES
Présidente : Mme Raymonde Balland
Tél : 03 86 32 25 20



NAISSANCE

BARBIER Gabriel, né le 26 Août 2021
BONNET Léon, né le 1^{er} Août 2021
DESPORT Lily-Rose, née le 4 septembre
POIRIER LACOUR Noé, né le 12 octobre 2021
SCHULMANN GUEDES DE CARVALHO Adam,
né le 25 décembre

MARIAGE

CIMPEAN Ovidiu-Dorin & BARBOT Eve,
célébré le 05 juin 2021

ROLIN Antoine & ASSIER Amandine,
célébré le 04 septembre 2021

DÉCÈS

BAZIN Mauricette, décédée le 29 septembre 2021
BEZARD Robert, décédé le 04 novembre 2021
COLLINS Peter, décédé le 30 septembre 2021
MICHELLE Daniel, décédé le 23 octobre 2021
PERON Roger, décédé le 30 décembre
REGNART Marcel, décédé le 26 décembre 2021
TRUCHOT Monique, décédée le 10 octobre 2021

ERPICI Josiane, décédée le 9 janvier 2022

INHUMATIONS AU CIMETIÈRE DE QUARRÉ-LES-TOMBES

BENICHOU Jean-Michel, inhumé le 28 août 2021
LAURENT Marcel, décédé le 09 novembre 2021

SOETINCK Guy, décédé le 12 janvier 2022

LES RENDEZ-VOUS

DES ASSOCIATIONS

ADAVIRS - FRANCE VICTIMES 89



L'ADAVIRS, association qui aide les personnes victimes d'infractions pénales et qui cherchent une écoute, une orientation, tient une permanence à la mairie de Quarré-les-

Tombes chaque 4^e mercredi du mois de 14h00 à 17h00.

LES AMIS DE NOTRE FORÊT AU DUC



Vous aimez la Forêt au Duc ? Vous souhaitez préserver son peuplement de feuillus et plus particulièrement le chêne emblématique de la commune?

Vous pouvez adhérer à l'association en contactant Patrick Truchot au 06-08-90-48-47 ou par mail patrick_truchot@hotmail.com

MÉMOIRES VIVANTES

L'assemblée générale de Mémoires Vivantes aura lieu le samedi 5 mars à la salle polyvalente de Quarré-les-Tombes, elle sera suivie d'une conférence sur Les écrits de Vauban animée par Jean-Marie Roueche.

ÉVÉNEMENT

DÉNIVELÉ IN MORVAN

Une course à pied de 220 km sur 36 heures va traverser Quarré le samedi 19 mars de 16h00 à 22h00. Ces coureurs acharnés auront besoin de votre soutien pour faire une boucle de Château-Chinon, en passant par Lormes, Saint-Père, Avallon, Quarré, Saulieu, Gouloux, Gien-sur-Cure, Anost et Arleuf.

